

COMMUNE DE L'HOPITAL LE MERCIER

Objet : Motion soutien EDF-ENEDIS-GRDF-ENGIE

L'an deux mil dix-huit, le vingt-six juin à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mr Georges BORDAT, Maire, suite à la convocation du quatorze juin deux mil dix-huit, affichée le même jour.

Etaient présents : MM. JACOB, CHEVILLARD, BONNET, BUISSON, MARSAC, MARTIN, Mmes BERODIER, BROUILLET et GUICHARD.

Absent excusé : aucun.

Mr Eric BUISSON est élu secrétaire de séance.

Nous, élus de la Commune de L'Hôpital-le-Mercier, réaffirmons que l'électricité et le gaz naturel sont essentiels à tous les aspects de notre vie : santé, mobilité, éducation, communication, niveau de vie. L'accès à une énergie sûre et abordable est fondamental. Pour cette raison, nous considérons que l'électricité et le gaz naturel ne sont pas des biens marchands comme les autres et relèvent du service public, dans le respect de l'intérêt général. Les missions de service public ne peuvent se réaliser dans une logique de recherche du profit à court terme.

La réforme des marchés de l'énergie à l'horizon 2030 proposée par la Commission européenne (dite « 4^e paquet ») :

- Est en opposition à certains principes essentiels de service public et d'égalité de traitement en vigueur en France. Elle impose, notamment, la fin des tarifs réglementés ;
- Est une menace sur l'avenir des entreprises du secteur et sur la sécurité de l'approvisionnement de l'énergie qu'elles assurent ;
- Est une menace sur le travail et sur les modèles sociaux, avec des situations de dumping social inacceptables.

Par conséquent, nous, élus de la Commune de L'Hôpital-le-Mercier, défendons un projet de société qui fait sien un vrai service public de l'énergie, garant de la cohésion sociale, de l'égalité de traitement, de la solidarité et de l'optimum économique.

Ce service public de l'énergie doit reposer sur la qualification d'intérêt général de l'électricité et du gaz naturel, et ainsi :

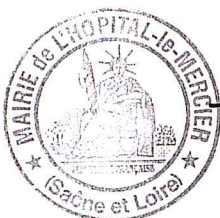
- Assurer la sécurité énergétique de tous en France,
- Assurer l'indépendance énergétique de la France,
- Lutter contre la précarité énergétique,
- Assumer les missions environnementales visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Mis au vote ce jour le 26 juin 2018

Pour 10
Contre 00
Abstention 00

Certifié exécutoire pour avoir été
reçu à la Sous-Préfecture de S & L
à Charolles le 02.08.2018
et publié, affiché ou notifié 02.08.2018
le Maire,

Pour extrait conforme,



13

13